

Contre le projet de métropole marseillaise

**NON AU PROJET DE METROPOLE MARSEILLAISE
OUI AUX COOPÉRATIONS LIBREMENT CONSENTIES
pour un développement solidaire des territoires**

M. le Président de la République,

Depuis le mois de septembre, au prétexte de sortir Marseille et ses habitants de leurs difficultés, le gouvernement actuel envisage d'imposer la création d'une métropole marseillaise d'ici mars 2013. Ce projet, imposé à marche forcée et sans concertation des populations et de leurs élus, rencontre la ferme opposition de 8 présidents d'intercommunalités et de 86 maires des Bouches du Rhône.

Le projet de Métropole marseillaise =

- La fin de la démocratie de proximité et de la citoyenneté
- La perte de l'autonomie financière nécessaire pour répondre aux besoins de la population locale

Nous voulons un projet alternatif pour continuer à construire des solidarités entre les territoires :

- L'abrogation de la loi de décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales
- Des coopérations librement choisies et mutuellement avantageuses
- La libre administration de nos collectivités avec les moyens financiers adaptés
- Un Etat partenaire qui joue son rôle pour garantir l'égalité entre les territoires et les populations

Les citoyens doivent être consultés avant toute mise en oeuvre de ce projet.

Le processus de création de la métropole marseillaise doit être suspendu dans l'attente d'une concertation avec la population.

Téléchargez la pétition :

[Pétition métropole marseillaise](#)

Vous pouvez déposer la pétition signée dans les urnes mises à votre disposition en mairie, à la Maison des services au public et dans les centres sociaux.

Réunions publiques contre la métropole marseillaise

Plusieurs réunions publiques ont été organisées sur notre territoire, afin d'informer la population sur le projet de métropole marseillaise. De nombreux citoyens sont venus exprimer leur mécontentement face à cette marche forcée vers la métropole marseillaise.



Réunion publique 23/10/2012 à Ga
garine



Réunion publique 22/11/2012 aux A
iguades

Retrouvez le dossier du Port d'attache consacré à ce sujet : Solidarité et Démocratie, moteurs de développement territorial (Port d'attache n°113 - décembre 2012) :

[Dossier Solidarité et Démocratie](#)

L'action continue pour l'abrogation de cette loi



En 2011, l'État veut accélérer l'application de la réforme des collectivités territoriales. En juin 2011, le préfet élaborait un schéma départemental de coopération intercommunale et précrivait la fusion entre la Capm et le San Ouest Provence.

Après échanges et débats avec la population, le conseil municipal s'est prononcé contre ce projet de territoire qui aurait privé les habitants de leur pouvoir démocratique.

Le Préfet a reculé devant la mobilisation des populations.

Téléchargez le supplément au Port d'attache N°105 consacré à la réforme :

[Réforme des collectivités territoriales - supplément](#)

[Carte du schéma départemental prescrit par le préfet](#)

Journée de mobilisation du 25 février 2010

Jeudi 25 février

: grande journée de mobilisation contre la réforme des collectivités territoriales, avec pour point de mire un rassemblement organisé à l'espace Gagarine à 18h.

Ce sont 75 maires des Bouches-du-Rhône qui participent à cette mobilisation dans tout le département, toutes sensibilités politiques confondues, avec une délégation d'élus territoriaux qui se rendra devant l'Assemblée Nationale ce même jour.

Télécharger le document d'information sur les enjeux de la réforme :

[Réforme territoriale](#)